

Le mot du maire n°3

publication prévue pour le dimanche 11 mai 2014, retardée pour des raisons techniques

Chère Luzéennes, Chers Luzéens,

La période des budgets se termine. Les différents syndicats (SIVOM, SIVU, Maison du Parc et de la Vallée etc.), ont voté leur budget 2014 ces derniers jours. Le conseil municipal de Luz fera de même le lundi 12 mai. Les circonstances économiques, ainsi que la fragilité de nos équilibres financiers ont rendu cet exercice particulièrement difficile pour 2014.

Nous apporterons plus d'informations sur ces sujets dans les semaines à venir.

Revenons au « mot du maire »...

Les nombreuses réunions des commissions des finances des institutions valléennes ont pris du temps dans le calendrier des élus de la commune de Luz, mais nous maintenons le cap et faisons des progrès sur de nombreux dossiers.

Nous avons rencontré, en mairie de Luz, le représentant du PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations). Il a été question de retour d'expérience avec les services de la mairie et d'aménagement du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Il a bien entendu été aussi question d'envisager rapidement de créer un Plan Intercommunal de Sauvegarde, plus adapté à la réalité des évènements.

Les travaux continuent sur le parking du Bastan. Les travaux ont redémarré sur le haut de l'Yse, en amont du pont de Villenave et nous communiquons avec les riverains de l'Yse pour les informer des travaux d'abaissement des risques, en aval de ce même pont, qui doivent se faire dans les semaines à venir (*tableau en pièce jointe*). En régie, les employés communaux ont entamé la rénovation du petit parc de la poste. Nous souhaitons le rendre plus lumineux et plus agréable en changeant la végétation sur les zones ombragées, mais sans changer le plan d'ensemble. Cela passe par une rénovation des bassins, murets et dallages et la création d'un accès « handicapé » sur le haut du jardin.

Par ailleurs beaucoup de travail a été fait cette semaine avec les représentants de l'association « Climbing for Life », qui va faire venir 2 500 cyclistes en Pays Toy à la fin du mois d'août. La logistique associée à cet événement constituera un challenge intéressant.

En parlant de logistique, nous avons rencontré les représentants des associations du foot, pour parler de la Saint-Michel. La municipalité a garanti la priorité au Foot, avec le soutien habituel, logistique et financier, mais en précisant que si d'autres associations souhaitaient initier de nouvelles activités sur d'autres places publiques dans Luz, nous leur donnerons l'autorisation. Il se trouve que, pour des raisons de gestion des bénévoles, le Foot va peut être solliciter d'autres associations du Pays Toy pour aider sous le chapiteau pendant la journée du samedi. J'ai assuré aux organisateurs que le choix de gestion du chapiteau resterait entièrement le leur. J'ai confirmé que la municipalité n'avait l'intention d'imposer aucun partenaire particulier.

Pour ce qui est des animations de l'été nous allons, pour la première fois, publier un document commun avec les offices de tourisme de Barèges et de Gavarnie. Nous avons aussi travaillé avec M. Mauvy pour un projet sur différentes pistes de valorisation du patrimoine et de l'histoire locale. Tout un programme d'animations culturelles sera mis en place à l'église de Saint Sauveur. Pour le 10ème anniversaire de la disparition de Claude Nougaro, nous travaillons avec sa famille pour associer notre fête de la montagne à un hommage très spécial au chanteur, qui a, un temps, résidé à Luz.

L'assemblée générale de « l'Economie Montagnarde » sur le thème de l'histoire et du patrimoine, se déroula cette année avec l'intervention de Céline de l'Agnouède et François Pujo, tous deux passionnés de l'histoire de notre vallée, en train de réaliser chacun un livre qui sera publié prochainement. Sans oublier l'intervention de M. Pierre Theil qui travaille sur un manuscrit à propos des crues « Le Cœur Blessé du Pays Toy », qui devrait aussi voir le jour prochainement.

D'autres informations et réunions, en vrac, et j'en oublie... Conseil d'administration de la Maison du Parc et de la Vallée, conseil communautaire et vote du budget, rencontre avec les représentants de l'Evêché dans la fondation Notre Dame de l'espérance, repas avec « Les Amis du Pays Toy » et discours de félicitation à toute l'équipe, élection du président de la régie de l'Ardiden, rencontre avec la perceptrice concernant les comptes de la station, rencontre avec les représentants de résidences de tourisme, ouverture des plis pour travaux et pour l'achat des fleurs de la commune, etc...

Je termine ce mot du maire en vous parlant de deux cérémonies qui se sont déroulées ces derniers jours.

Tout d'abord celle du 8 mai, en présence du Conseiller Général, des pompiers, de la gendarmerie, des associations d'anciens combattants, de l'Orphéon et des enfants de l'école primaire de Luz qui ont présenté un message sur le thème « Nuit et Brouillard ». Le tout sous un ciel ensoleillé. Merci à tous les participants. Pour ceux qui n'étaient pas présents, je vous encourage à venir partager ces cérémonies républicaines le plus régulièrement possible, elle forment un lien avec le passé et éclairent notre route pour l'avenir.. c'est aussi souvent un moment de rencontre, de ces rencontres qui façonnent une communauté.

La seconde cérémonie était d'ordre privé. J'ai eu l'honneur de célébrer, ce samedi 10 mai, mon premier parrainage civil. Il s'agissait du 8ème « baptême républicain » célébré en mairie de Luz, le premier dans notre registre officiel datant de 1981 ! Nicolas W et Chloé D sont devenus les parrains civils d'un petit Arthur P, sous le signe de la joie et du partage. Bonne vie au petit Arthur.

Je dois malheureusement conclure ce mot du maire sur le thème des finances.

En tout juste 6 semaines, j'ai pris la mesure de la tâche à accomplir. Plusieurs budgets sont en équilibre précaire et les prévisions liées à la station, les restes à charge des crues et le projet de gendarmerie limitent énormément notre marge de manœuvre. Nous avons d'ores et déjà reporté à une date ultérieure le projet de rénovation de la place de l'église, d'autres dossiers d'investissement sont mis en suspens.

Merci pour votre soutien et votre attention.

Laurent Grandsimon

PS:

Comme vous le savez, je suis aussi président de la Communauté de Communes du Pays Toy. Au cours de la dernière séance du Conseil Communautaire j'ai donné quelques indications sur l'orientation budgétaire de la CCPT dans un préambule à la lecture du budget, que je vous livre :

Discours d'orientation budgétaire CCPT

Je voudrais revenir sur une idée qui me paraît essentielle : celle de garder les habitants de notre vallée au centre de notre mission.

C'est le cas, c'est évident dans la qualité du service qui est offert par le travail de tous les employés de la Communauté de Communes. Ils font du très bon travail (et ce service au public est déjà au centre de notre réflexion). Je voudrais que nous étendions cette préoccupation à l'aspect budgétaire et fiscal de nos dépenses.

Comme vous le savez tous, notre budget est soutenu par la fiscalité directe. Et malheureusement cette fiscalité n'est pas progressive, elle n'est pas basée sur le revenu des contribuables, mais sur la valeur de leur logement.

Avec le vieillissement de la population et la situation conjoncturelle, certains ménages se retrouvent dans des situations précaires. Et nous devons être conscients à tout moment des conséquences de nos décisions budgétaires.

Pourquoi est ce que je vous dit ça ?

Notre encours de dette est passé de 680 000 € en 2010 à 920 000 € cette année.. ce qui représente une augmentation de 35 %.

Nos dépenses de fonctionnement sont passées de 831 000 € en 2009 à 1 182 000 € en 2013 soit une augmentation de 42 % des dépenses de fonctionnement.

Nos recettes fiscales ont elles aussi augmenté de 40 %.. 581 000 € en 2009 à 815 000 en 2013, c'est 233 000 d'euros d'impôts supplémentaires... Comme je l'expliquais à nos services administratifs, je suis conscient qu'il ne s'agit pas de matraquage fiscal, loin de là. Au niveau des taux il n'y a eu qu'une légère augmentation en 2010, mais les bases augmentent. Et cette pression fiscale est donc bien réelle.

C'est pourquoi la Commission des Finances a travaillé dans l'objectif de boucler un budget sans nouveaux emprunts et sans augmentation des taux. Malgré la diminution des excédents de fonctionnement de ces dernières années nous allons vous présenter un budget équilibré sans augmentation de la fiscalité.